



TCC Vallée de la Bruche
Terrain du Floessplatz
67 280 Niederhaslach
N : 67 HA 1235
Site Internet : tccvb.fr

Président : M. Eric L'Hommelet
4 rue des Gros Près
67 130 Lutzelhouse

Demande d'engagement au concours Obéissance

Le 20 et 21 octobre 2018

Nom et affixe du chien :

Race (ou type) : N° de FAPAC :

Numéro de Carnet de Travail : N° de Licence propriétaire :

Nom et prénom du Conducteur : N° de licence conducteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ : mail @

Club : Région :

CSAU Brevet
Classe 1 2 3

Nombre de repas : x 12 € = €



A JOINDRE A VOTRE ENGAGEMENT:

- 3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),
- Le règlement de l'engagement,
- La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2ème catégorie,
- Pour les CSAU, la photocopie du certificat de naissance (ou pedigree) pour les chiens inscrits au LOF ou la photocopie de la carte de tatouage pour les chiens non LOF (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).
- L'autorisation parentale pour les mineurs,
- Une enveloppe timbrée ou votre adresse email pour la confirmation de l'engagement.

Engagement à envoyer à Mme Audrey Hellbourg, 45B rue de la Hoube, 67280 URMATT.

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de tout responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 aout 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président et Cachet du Club

Signature du Conducteur :